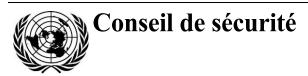
Nations Unies S/PV.8653



Distr. générale 31 octobre 2019 Français

Original: anglais

## Communiqué officiel publié à l'issue de la 8653<sup>e</sup> séance (privée) du Conseil de sécurité

Tenue à huis clos, au Siège, à New York, le jeudi 31 octobre 2019, à 10 heures

Conformément à l'article 55 du Règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le communiqué ci-après a été publié par les soins du Secrétaire général en lieu et place d'un procès-verbal de séance :

« À sa 8653° séance, tenue à huis clos le 31 octobre 2019, le Conseil de sécurité a examiné la question intitulée "Exposé du Président de la Cour internationale de Justice".

Le Président, agissant en vertu de l'article 39 du Règlement intérieur provisoire du Conseil, a invité le juge Abdulqawi Ahmed Yusuf, Président de la Cour internationale de Justice, à participer à la séance.

Les membres du Conseil ont entendu un exposé présenté par M. le juge Yusuf.

Les membres du Conseil et le juge Yusuf ont eu un échange de vues. »

Merci de recycler